



VILLE DE CAP-CHAT

***Faits saillants du rapport financier 2025
et du rapport du vérificateur externe
(article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes).***

Madame Marie-Ève Godbout, mairesse

Présenté le 08 septembre 2026
lors de la séance ordinaire du
Conseil.



VILLE DE CAP-CHAT

RAPPORT DU MAIRE

Faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe Exercice financier 2025

Madame,
Monsieur,

Tel que le prévoit l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, il me fait plaisir de vous faire le « Rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2025 ».

RAPPORT FINANCIER

Les résultats :

Les dépenses des différents services ont totalisé 5 360 777.\$. Quant aux revenus de fonctionnement, ils ont totalisé 5 730 345.\$ laissant un excédent de l'exercice de 369 568.\$ avant conciliations fiscales par rapport au budget. Un écart positif intéressant qui s'explique, en partie, par les intérêts sur les arriérés de taxes, les mises à jour des comptes de taxes et l'augmentation des droits perçus sur les mutations immobilières.

Au 31 décembre 2025, l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus accumulé) était de 1 301 595.\$. L'excédent de fonctionnement affecté (surplus accumulé affecté à certains objets) était de 21 719.\$ et les sommes disponibles au Fonds de roulement étaient de 22 754.\$.

La dette à long terme de la ville totalise 1 707 700.\$. Comparativement à 2025 où elle était de 1 960 000.\$, c'est donc une diminution de 252 300.\$. Le service de la dette à la charge de la municipalité s'élève à 15,88 %. Cap-Chat se situe dans la moyenne régionale.

Les immobilisations :

Au chapitre des immobilisations, un montant de 1 016 904.\$ a été engagé. Les dépenses les plus importantes ont été consacrées à la suite de la construction d'un nouveau surpresseur, aux achats des équipements informatiques et à l'achat d'équipements pour le service de sécurité incendie.

CONCLUSION DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE :

Le rapport de la firme de services comptables RCGT conclut que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation

financière de la municipalité au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets, de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

POUR 2026 :

Par ailleurs, pour la prochaine année financière (2026), le Conseil de ville et la direction sont allés chercher différentes subventions pour la réalisation de projets, notamment :

☞	608 000. \$	au PAVL, pour le mur de soutènement de la rue Nicolas ;
☞	23 850. \$	à la MRC, pour l'aménagement de 3 sites de mise à l'eau ;
☞	20 700. \$	à la MRC, pour la construction de meubles pour exposition d'artéfacts dans le cadre du projet « <i>Cap-Chat, 100 ans d'histoire</i> » ;
☞	53 400. \$	à la MRC, pour le « <i>Projet de revitalisation</i> » (urbanistes / arbres et fleurs / halte du secteur de Capucins).

Le total des subventions confirmées s'élève à 97 950. \$ + 608 000. \$ du PAVL.

Nous sommes aussi dans l'attente de confirmations pour les projets déposés dans les Volets 1 + 2 au Programme PAFIRSPA :

-	Volet 1 :	Contribution du ministère : 1 321 875. \$ - 60 %
		Contribution de la ville : 200 284. \$ - 10 %
		Autres contributions : 554 175. \$ - 30 %
-	Volet 2 :	Contribution du ministère : 58 205. \$
		Contribution de la ville : 13 819. \$
		Autres contributions : 21 165. \$

Le Conseil de ville fait donc tout en son pouvoir pour aller chercher des sommes supplémentaires qui permettent la réalisation de différents projets.

Je vous remercie de votre attention et espère que ces informations vous auront permis de mieux connaître la situation financière de notre ville.

Cap-Chat, le 08 septembre 2026

Marie-Ève Godbout
Mairesse de la Ville de Cap-Chat